



BERGER VACHER D'ALPAGE

“Une formation itinérante et concrète conduisant à des emplois saisonniers recherchés”

En formation professionnelle continue

PUBLIC

Demandeurs d'emploi, salariés en reconversion,...

OBJECTIFS

Former des personnes à la conduite d'un troupeau en alpage en tant que berger et/ou vacher

CONTACTS

CFPPA SAVOIE-BUGEY

Responsable de formation

Françoise COUTURIER

Informations pédagogiques :

francoise.couturier@educagri.fr

Informations adminis. et financières

Géraldine MARTINS (Tel 04 79 75 99 59)

geraldine.martins@educagri.fr

DOMAINE REINACH

73290 LA MOTTE-SERVOLEX

Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr

NOS SPECIFICITES

- Séquences et stages en alpage
- Acquisition de savoir-faire pratiques et associés
- Formation itinérante sur 3 départements : Savoie (La Motte-Servolex), Isère (La Côte St André) et Drôme (Die)
- Partenariat avec les services pastoraux (73, 74, 38, 26) dans le suivi et la formation des stagiaires

FORMATION

DURÉE TOTALE

- Formation sur 6 mois (de mai à décembre)
- 600 heures en centre, 1 semaine découverte en alpage en juin, 5 semaines en alpage en juillet puis août-septembre et 2 semaines sur les systèmes pastoraux du sud (transhumance, parcours...)

CONTENU

- Alimenter le troupeau en estive
- Valoriser les ressources pastorales
- Assurer la santé et le suivi sanitaire du troupeau
- Gérer la relation homme / animal
- Traire les vaches en alpage
- Gérer sa vie en alpage

VALIDATION

- En fin de parcours délivrance d'un titre “berger - vacher d'alpage” inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).
- Formation certifiante de niveau 5.

PRATIQUE

- Formation conçue et organisée en partenariat avec 2 autres centres de formation : CFPPA de la Côte St André (38) et de Die (26) et les services pastoraux des 3 départements ainsi que la Haute-Savoie
- Début de la formation : mai
- Rémunération selon le statut du candidat
- Possibilité de prise en charge des frais de formation
- Possibilité de restauration et d'hébergement suivant les places disponibles

CONDITIONS D'ADMISSION

- Posséder un niveau équivalent au CAP ou 3^{ème}
- Réalisation d'un positionnement pour vérifier la capacité à suivre la formation et entretien de motivation lors de l'information collective
- Aptitudes Physiques : fournir un certificat médical d'aptitude
- Expérience professionnelle de 2 semaines minimum en alpage de préférence ou en élevage de ruminants à réaliser avant l'entretien préalable. Si vous êtes demandeur d'emploi : se rapprocher de votre pôle emploi pour effectuer une PMSMP*)

* périodes de mise en situation en milieu professionnel



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

